AGROCAMPUS
CFPPA 47

FORMATION ADULTE

CAPA
JARDINIER PAYSAGER

LIEU DE formation



Site de Nérac

817 Route de Francescas
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 40 10
E-mail :
cfppa.nerac@educagri.fr



LES OBJECTIFS

Acquérir des compétences pour devenir salarié(e) dans le secteur des aménagements paysagers.

LA FORMATION

Le CAPA est centré sur la pratique professionnelle tout en apportant savoirs professionnels et techniques nécessaires à la compréhension des opérations demandées.

- **UCG1** : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repère sociaux
- **UCG2** : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- **UCG3** : Interagir avec son environnement social
- **UCP1** : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- **UCP2** : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- **UCP3** : Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- **UCARE** : Construction bois

LES MODES DE VALIDATION

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Jardinier Paysagiste est un diplôme (niveau 3) organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.
Autre voie d'obtention du diplôme : la VAE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprise, accompagnement individuel renforcé.

LES CERTIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- SST

LE PUBLIC CIBLÉ

Tous les publics sont concernés : salariés souhaitant se professionnaliser, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle, saisonnier, etc.



PLUS D'INFOS
WWW.AGROCAMPUS47.FR

AGROCAMPUS CFPPA 47

CAPA
JARDINIER PAYSAGER

EMPLOIS VISÉS

Le titulaire du CAPA JP peut travailler dans une entreprise privé du paysage ou du service espaces verts d'une collectivité.

PRÉREQUIS

Savoir lire, écrire et compter.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Lieu** : CFPPA47 - Site de Nérac
- **Date** : de septembre à juin
- **Durée** : 1128h
- Rythme : 800h en centre et 300h de stages en entreprise

La formation proposée s'articule sur l'alternance de cours théoriques et de périodes de stages en entreprise.
Possibilité d'individualisation de parcours, nous contacter.

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité) :

- Bac Professionnel Aménagements Paysagers / BP Aménagements Paysagers,
- Pour acquérir des compétences supplémentaires : CS Arboriste Elagueur / CS Constructions Paysagères.

COÛT DE LA FORMATION

Les coûts pédagogiques sont variables en fonction de votre situation. Plusieurs modalités de prise en charge, nous contacter pour l'établissement d'un devis.

AUTRES INFORMATIONS

Nombre de places ouvertes : de 6 à 12 places

Inscriptions : demandeurs d'emploi, contacter votre conseiller (France Travail, Mission locale, CapEmploi).

Dispositif de formation ouvert en HSP (Habilitation de Service Public).

Personne à contacter : Philippe Casonato, Robin Lubrano, Olivier Ternano

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Un référent handicap permet l'accom-pagnement des personnes.

un service d'information et d'accompagnement vous aide à définir votre parcours

contactez-nous
05 53 97 40 10

PLUS D'INFOS
WWW.AGROCAMPUS47.FR

Mis à jour 16/10/2026